

GENAPPE

Deux projets candidats aux Trophées Incidences

La Ville de Genappe s'est inscrite au Trophées Incidences 2021 avec deux projets : le zéro déchet dans les crèches et les voitures partagées.

● Michel DEMEESTER

Après un défi « famille » et l'organisation de la Semaine de l'environnement en 2018, la mise en place d'une éco-team au sein de l'administration communale, l'achat de gourdes pour les écoliers, la Ville de Genappe s'est lancée fin de l'année dernière dans une opération zéro déchet dans les crèches.

Elle va soumettre ce projet au concours Trophées Incidences organisé par la Province du Brabant wallon : « Nous sommes accompagnés dans ce projet par l'ASBL Good Planet pour un budget avoisinant les 9 000 € », a expliqué l'échevin de l'Environnement, Benoît Huts. Plus



ÉCA

ieurs étapes sont programmées : le diagnostic en matière de comportement d'éco-consommation, le lancement de la Green Team zéro déchet au sein des crèches, un calcul des consommations notamment en matière de déchets, l'élaboration d'un plan d'actions, un accompagnement pour la mise en place des ac-

tions et l'évaluation. Tous les intervenants dans les crèches, parents y compris, seront impliqués.

Voitures partagées

La deuxième action soumise aux Trophées Incidences concerne la mise à disposition des voitures électriques partagées pour laquelle la Commune fi-

nance 80 heures de location pour son personnel et offre la possibilité aux citoyens de pouvoir louer ces véhicules à un prix abordable via une formule de cashback. Plus les véhicules roulent, moins l'intervention financière de la Commune est importante : « Malgré le confinement et l'obligation du télétravail, les locations ont

augmenté au mois de janvier. Nous espérons que l'intervention de la Commune ne sera plus nécessaire dans quelques mois », explique l'échevin de l'Énergie, Vincent Girboux.

En janvier 2021, une des deux voitures a parcouru 1 337 km dont 1 210 km par des citoyens et 127 km par le personnel communal, pour un total de 75 heures d'utilisation.

La deuxième voiture a parcouru 452 km durant 50 heures d'utilisation. L'utilisation communale sera élargie au CPAS, au centre culturel, à la maison des jeunes Bug-1, au Relais du visiteur et aux Ateliers du Léz'arts.

Les deux véhicules sont stationnés rue de la Station : « Renault, notre partenaire, nous a fait savoir, qu'il était mieux de ne pas disposer les deux voitures au même endroit. En avril 2021, un troisième emplacement sera créé sur la Grand-Place de Genappe. Il pourrait accueillir un troisième véhicule, pour un même budget communal, si la hausse des locations se confirme », ajoute Vincent Girboux. ■

VILLERS-LA-VILLE

Un terrain de volley-ball, uniquement pour les adolescents

« Quand les mesures sanitaires ont autorisé les activités pour les adolescents de 13 à 18 ans en extérieur, on s'est dit qu'il fallait permettre à nos jeunes de rejouer au volley au moins une fois par semaine », explique Frédéric Pironet, le président du Volley-Ball Club de Villers-la-Ville.

Une demande a donc été formulée auprès des autorités communales pour installer un terrain. Et Anne-Michèle Pierard, l'échevine en charge des Sports, y a répondu favorablement. « Nous sommes très attentifs aux besoins des clubs sportifs, dans ce contexte de crise sanitaire, affirme l'échevine. Le président du club



Les entraînements sont bien entendu adaptés à la surface.

de volley voulait que les adolescents puissent bouger en extérieur, grâce à ce terrain. Nous avons estimé que c'était une très bonne chose et nous nous réjouissons de cette collaboration entre

la Commune et le club. »

Quelques aménagements ont été réalisés par le service communal des Travaux, pour mettre en place ce terrain. « Les lignes ont été tra-

cées, des trous ont été creusés pour y placer les poteaux, mis à disposition par la Commune. Le club, lui, ne fournit finalement que le filet », poursuit Anne-Michèle Pierard.

Tous les mercredis, quatre groupes de dix jeunes sont encadrés par un entraîneur du club. « Ils ne demandaient que ça ! Ils sont vraiment super contents. Ils suivent des entraînements habituels, ce n'est pas juste de l'amusement. Ils s'échauffent et réalisent les exercices. Bien entendu, ceux-ci sont adaptés à la surface. Pas question de se jeter au sol pour chercher une balle, alors qu'ils jouent sur du béton. Mais tout se passe bien », se réjouit Frédéric Pironet.

Le seul petit bémol, c'est que ces activités font des jaloux. « Les plus petits s'entraînent depuis janvier au centre sportif, en intérieur. C'est maintenant au tour des adolescents de reprendre, même si c'est en extérieur. Et les adultes sont aussi demandeurs. Il faudra pour cela un assouplissement des règles sanitaires », ajoute Frédéric Pironet.

Après chaque utilisation, les poteaux et le filet sont retirés. Les Villersois ne peuvent donc pas profiter de l'infrastructure, de manière à s'assurer que le protocole sanitaire soit respecté et que les installations ne soient pas victimes de vandalisme. ■

P.B.